

---

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
relatif à la nomination du Professeur Jean-Michel  
FOIDART en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie  
royale de Médecine de Belgique**

**A.Gt 06-12-2017**

**M.B. 01-02-2018**

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 décembre 2017, M. le Professeur Jean-Michel FOIDART, membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique, est nommé en qualité de Secrétaire perpétuel de ladite Académie en remplacement de M. Augustin Ferrant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.